

# COMMUNAUTE DE COMMUNES MACONNAIS - VAL DE SAONE



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ du Mercredi 25 Novembre 2009 à Saint Albain à 20 h

*Le Conseil de la Communauté de Communes du Mâconnais - Val de Saône s'est réuni à Saint Albain sous la présidence de Madame Patricia CLEMENT, Présidente.*

Etaients présents : Mmes CLEMENT, CANITROT, BUE, DREVET, TROUSSEAU, GUICHARD, CHEVALIER, et Mrs PENOT, GOYARD, GUILLET, CHERVIER, GAUDILLERE, PRUDENT, MORNAND, CHEVALIER, CONRY, COFFIGNY, LE GRAND DE MERCEY, DUMONT, ROBELIN, PHILIPPON, SURGAND, PERRIN, PEULET, DAILLY, BALDASSINI.

### 1 - Lecture du compte rendu de la réunion du conseil communautaire du 13 Octobre 2009

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### 2 – Maison de tourisme

#### Choix du statut :

Madame Valérie GUY du Comité Départemental du Tourisme et Mathilde NIEUL expliquent qu'au vue de la loi, le choix doit plutôt se porter sur la création d'un Office de Tourisme, le Syndicat d'Initiative étant devenu « obsolète ». Madame GUY souligne la pertinence de ce projet compte tenu du « vide » au niveau touristique du secteur.

Les quatres communes extérieures à la Communauté de Communes (Azé, Péronne, Saint Maurice de Satonnay et La Salle) ne pourront pas participer financièrement (ni par aucun autre moyen) au fonctionnement de l'Office de Tourisme.

Madame DREVET interroge la professionnelle du tourisme sur les obligations d'un Office de Tourisme. Il n'existe aucune obligation de classement, en revanche, si aucun classement n'est réalisé, la collectivité ne sera pas en mesure de reverser à l'Office de Tourisme la taxe de séjour perçue.

Si les élus décident de créer un Office de Tourisme une étoile, cela impliquera le respect de certains horaires d'ouverture pendant l'été notamment.

Après discussion, et à l'unanimité, le Conseil décide d'opter pour la création d'un Office de Tourisme associatif une étoile.

D'après Madame GUY, une réflexion sur l'emploi de Mademoiselle NIEUL serait à engager. En effet, si cette dernière est embauchée par l'association, son travail se limitera au statut d'agent commercial. Cependant, il est important de développer le projet dans l'ensemble (plans d'eau, ...), ce qui signifie qu'il pourrait être envisagé une embauche par la Communauté de Communes qui mettrait Mademoiselle NIEUL à disposition une partie de son temps de travail.

#### Demandes de subventions :

La Présidente est autorisée à signer les demandes de subventions relatives à la création de l'Office de Tourisme.

#### Etude des plans d'eau :

Les membres du Conseil sont favorables au lancement de l'étude pour l'aménagement des plans d'eau et autorisent la Présidente à signer les demandes de subventions afférentes.

### Compte rendu réunion du 3 Novembre 2009 avec l'Atelier du Triangle :

Le cabinet a adressé une proposition d'honoraires pour un montant de 18 146,28 € TTC. La mission comprend la réalisation de l'Avant Projet Définitif et le dépôt du Permis de Construire.

#### Démolition du hangar :

Compte tenu du fait que la commune de Fleurville n'a pas délibéré pour instituer le permis de démolir et que le bâtiment n'est pas situé dans un secteur sauvegardé, aucun permis n'est nécessaire. Dès que les plaques d'amiante seront enlevées, la démolition pourra débuter.

### 3 – Convention du Comité de Jumelage

La Présidente procède à la lecture du projet de la convention entre la Communauté de Communes et le Comité de Jumelage.

Il est procédé à un vote à main levée : 0 : contre 7 : abstentions 19 : pour

La Présidente est autorisée à signer la convention.

### 4 – Ecole de Musique

La convention n'a pas encore été reçue.

L'Ecole de Musique de Pont de Vaux compte 145 élèves. 24 élèves viennent de notre territoire communautaire (dont 6 anciennement inscrits à Lugny).

### 5 – Adhésion au SDIL 71

Madame CLEMENT fait part du courrier adressé par le Conseil Général concernant le SDIL 71, chargé d'aider les personnes en difficulté, ayant des problèmes de logement. Le Conseil accepte de verser 0,35 € par habitant pour le financement de ce service.

### 6 – Assurance du personnel

Le contrat relatif à l'assurance du personnel est reconduit à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2010 avec Groupama qui propose les conditions tarifaires les suivantes :

- agents CNRACL : 4,60 % pour 10 jours fermes
- agents IRCANTEC : 1,30 % pour 10 jours fermes

Le CNP (Centre de Gestion) proposait les taux suivants :

- agents CNRACL : 4,70 % pour 10 jours fermes
- agents IRCANTEC : 1,35 % pour 10 jours fermes

### 7 – Micro Crèche

Compte tenu du bon fonctionnement de la structure confirmé sur l'année 2009, le Conseil décide de créer deux postes d'Adjoint d'Animation (l'un pour 30 heures hebdomadaire, le second pour 35 heures) et de titulariser ainsi le personnel concerné à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2010.

Pour être titularisée, l'Auxiliaire de Puériculture devra obtenir le concours de la Fonction Publique.

### 8 – Déchets

#### Plan de prévention des déchets :

Le Vice Président présente le plan de prévention créé par le Département. Il rend compte de la réunion qui s'est tenue à Lugny le 5 Novembre dernier et à laquelle ont participé le SIRTOM de la Vallée de la Grosne et la Communauté de Communes de Tournus.

Le plan de prévention doit permettre de définir des objectifs de réduction de production de déchets par l'application d'actions de sensibilisation et de communication.

Un programme national de 5 ans est prévu, il permet à chaque collectivité de contractualiser avec l'ADEME afin de définir un programme d'actions à mettre en place et s'engager sur des objectifs de réduction de production de déchets de 7 % sur 5 ans.

La collectivité reçoit une aide de 1,5 € par habitant par an (jusqu'à 30 000 habitants puis 1 € par habitant par an au-delà) pour financer un poste dédié et des actions et/ou études. L'ADEME propose en priorité ce partenariat pour les collectivités de plus de 20 000 habitants. Un partenariat pourrait être envisagé avec le SIRTOM de la Vallée de la Grosne et la Communauté de Communes du Tournugeois, ces trois collectivités regrouperaient 31 649 habitants.

Le territoire concerné correspond à celui du Pays Sud Bourgogne qui a inscrit une fiche action sur la Prévention des déchets. Le Conseil donne son accord pour solliciter le Pays Sud Bourgogne pour qu'il soit signataire d'un Plan de Prévention des déchets.

Bilan forum communication sur le recyclage du verre :

Un forum organisé par Eco Emballages a eu lieu le 10 Novembre à Lyon. Des témoignages intéressants de verrier et de collectivités ayant communiqué sur le recyclage du verre ont démontré la nécessité de communiquer auprès de la population. Ce travail d'information reviendra à « l'ambassadeur de tri » qui sera embauché dans le cadre du plan de prévention.

Rencontre avec l'entreprise Norske Skog (repreneur papier) :

L'entreprise Norske Skog propose d'organiser une visite de l'usine située à Golbey afin de présenter leur site et leurs méthodes de recyclage à la pointe de la technologie. Le technicien a confirmé que les papiers de bureau ou autres peuvent également être déposés dans les colonnes de tri, cette information est à relayer auprès des administrés.

Problème collecte ordures ménagères à Cruzille :

La société LBDI en charge de la collecte des ordures ménagères a signalé qu'un chien a attaqué et fait tomber un rippeur du camion à Cruzille, cet incident devra être signalé au propriétaire de l'animal.

## 9 – Economie d'énergie

Certaines communes ont déjà engagé une démarche pour réduire la consommation d'électricité en limitant l'éclairage public la nuit. Les communes ne sont pas éclairées entre minuit et 5 h environ, cela a permis de réduire approximativement les factures d'électricité de moitié affirme le Maire de Bissy la Mâconnaise. L'ensemble des communes s'accorde à dire que cette tendance doit se développer. La Pays souhaite recenser les communes intéressées.

## 10 – Questions diverses

Mutation Madame Sophie MENAND :

Madame Sophie MENAND, responsable du Relais Assistantes Maternelles a demandé sa mutation. Elle quittera son poste le 31 Janvier 2010. Une annonce pour le recrutement de sa ou son remplaçant sera adressée dans les Mairies. D'après les directives de la Protection Maternelle et Infantile, le poste peut être occupé par une personne titulaire du diplôme d'Educateur de Jeunes Enfants ou d'un Bac + 2 dans la filière Médico Sociale.

Subvention PDIPR :

Dans le cadre du PDIPR, une subvention de 872,59 € a été adressée à la Communauté de Communes.

Pays d'Art et d'Histoire :

Le Conseil National des villes et pays d'Art et d'Histoire a donné un avis très favorable à notre candidature au label « Pays d'Art et d'Histoire » pour le projet « Entre Tournus et Cluny ».

Grippe A H1/N1 :

Les masques ont été livrés, les communes sont invitées à venir les retirer à la Communauté de Communes. La Présidente annonce la répartition des coûts pour chacune des communes. Les gels hydroalcooliques sont toujours en attente.

Bulletin intercommunal :

Les élus décident de ne pas réaliser de bulletin intercommunal cette année.

Prochaines réunions :

Pays Sud Bourgogne : réunion de présentation du projet « Bio Actes » le 2 Décembre 09 à 14 h à Cluny

ADEMVAL : Assemblée Générale le 10 Décembre à 18 h à Mâcon

Plan Climat Territorial :

Le Plan Climat Territorial a été accepté par la Région et l'ADEME.

Dojo :

Monsieur CONRY souhaiterait que la réunion pour déterminer le planning d'utilisation du dojo se déroule fin Juin (au lieu de mi-Juillet) à la suite de celle relative au planning du Gymnase. Monsieur PEULET prend note de cette demande.

Prochain Conseil de Communauté  
Jeudi 17 Décembre 2009 à 20 h à Lugny

Patricia CLEMENT  
Présidente